

CODE FORMATION : PR-PRA\_02

# Prévention des Risques liés à l'Activité Physique

## Formation MAC - Secteur I.B.C

### PUBLIC CONCERNÉ

Tous salariés d'une entreprise appartenant au secteur Industrie-Bâtiment-Commerce, et activités de bureau.

### Pré-requis

Être certifier acteur-PRAP

### ORGANISATION DE LA FORMATION

Formation de 7 heures réparties sur 1 à 2 séances en entreprise, pour des groupes limités à 12 personnes maximum.

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Maintenir et actualiser les compétences de l'acteur-PRAP acquises lors de la formation initiale. Cette formation permettra au stagiaire de prolonger sa certification afin de participer à l'atteinte des objectifs du projet de prévention et à la démarche d'amélioration continue de l'entreprise.

### CONTENU DE LA FORMATION

#### **Domaine de Compétence 1 - Être capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou établissement**

- Comprendre l'intérêt de la prévention
- Connaître les risques de son métiers

#### **Domaine de compétence 2 - Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues**

- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain
- Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé

#### **Domaine de compétence 3 - Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement**

- Proposer des améliorations de sa situation de travail
- Faire remonter l'information aux personnes concernées
- Se protéger en respectant les principes de sécurité et d'économie d'effort.

### Méthodes pédagogiques

Le stage s'appuie sur l'acquisition de compétences en face à face pédagogique adapté à l'entreprise, par des analyses et des travaux en groupes, accompagné de support sous forme de diaporama, de vidéo, de livret stagiaire INRS ED7201 et d'autres documents d'analyse d'une situation de travail.

### Évaluation et validation

Les compétences seront évaluées en continue durant la formation en s'appuyant sur les évaluations prévues dans le référentiel PRAP V6-01/2017 et à l'aide de la grille des critères d'évaluation certificative d'une formation acteur PRAP-IBC.

Un certificat sera délivré aux candidats ayant participé activement à l'ensemble de la formation avec un avis favorable de la part du ou des formateurs certifiés par l'INRS et à jour de leur certification.

### Durée de validité

24 mois